

Image not found or type unknown



Participation financiere de mon ex mari au étude de mon enfant

Par **lulu**, le **22/10/2009** à **08:12**

Bonjour, rnvoilà, ma question est simple: rnMon fils va rentrer l'année prochaine dans une école d'agriculture payante(2500 euro à l'année).....Suis-je en droit de demander à mon ex-mari de payer la moitié de cette somme pour l'entrée de notre fils dans cette école. Peut-il refuser? si oui ai-je des recours? rnMerci d'avance